



Wilaya de Sétif
Direction des Travaux Publics

CAHIER DES CHARGES

1. OFFRE CANDIDATURE

- Déclaration de candidature
- Déclaration de probité

N° d'opération : N.1.024.090.02.2019.000.019.26.002

Opération : Entretien des routes nationales -Exercice 2026- W.SETIF

Projets :

1- Fourniture de voirie

- ~~Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée~~
- ~~Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)~~
- ~~Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux~~
- ~~Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière~~
- ~~Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en saes~~
- ~~Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs~~
- ~~Lot 1-7 : F/T de saes poubelles avec sérigraphie~~
- ~~Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie~~
- ~~Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires~~

2- Acquisition des moyens

- ~~Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages~~
- ~~Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)~~
- ~~Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.~~
- ~~Lot 2-4 : Acquisition de saeuses de 2m³~~

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Déclaration de candidature

1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : le responsable d'action le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.

2/ Objet du marché public :

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2 - Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi concernés que leurs intitulés :

4/ Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

En son nom et pour son compte ☐ , agissant :

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente ☐.

4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul : ☐

Dénomination de la société

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

4-2/ Candidat ou soumissionnaire membre d'un groupement momentané d'entreprises ☐ :

Le groupement est : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres) :

Nom du groupement :

Présentation de chaque membre du groupement :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

La société est-elle mandataire du groupement ? : Non ☒ Oui ☐

Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix) :

- Signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ☐ ou ;
- Donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission,
- l'offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ☐ ;

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant :

.....

5/ Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics :

- Pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public ;
- Du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou du fait qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations ;
- Pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
- Pour avoir fait une fausse déclaration ;
- Du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défaillantes ;
- Du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- Du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudes, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- Pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;
- Du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir ;
- Du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- Pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

Non ☐ Oui ☐

Dans la négative (à préciser) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le

jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- Est inscrit au registre de commerce ☐ ou ;
- Est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ☐ ou ;
- Détient la carte professionnelle d'artisan ☐ ou ;
- Est dans une autre situation ☐ (à préciser) :

Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :
....., délivré par

Le pour les entreprises de droit algérien et les entreprises ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative : (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente)

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n° 03-03 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision, et joindre copie de cette décision)

Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- La société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration)

- la société a réalisé pendant (indiquer la période considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en lettres, en chiffres et en hors taxes)

dont % sont en relation avec l'objet du marché public du lot ou des lots (barrer la mention inutile).

Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant :

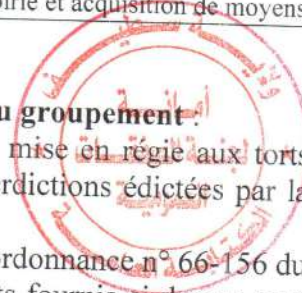
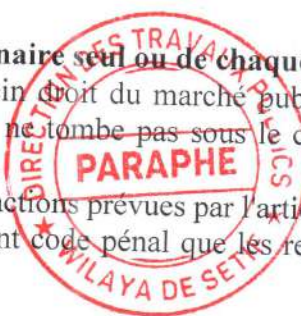
Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.

6/ Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.



NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration pour tous les lots.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration de probité

1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : le responsable d'action le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.

2/ Objet du marché public :

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2 - Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³

3/ Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :, agissant :

- ☐ En son nom et pour son compte.
☐ Au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Forme juridique de la société :

4/ Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement) :

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait àle.....

Signature du candidat ou soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Wilaya de Sétif
Direction des Travaux Publics



3. OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission
- Bordereaux des prix unitaires
- Détails quantitatifs et estimatifs

N° d'opération : N.1.024.090.02.2019.000.019.26.002

Opération : Entretien des routes nationales -Exercice 2026- W.SETIF

Projets :

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LETTRE DE SOUMISSION

Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : **Le Responsable D'action Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **Monsieur Harrane Bachir Directeur des Travaux Publics de la wilaya.**

2/ Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

Soumissionnaire seul ☐

Dénomination de la société :

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises ☐ : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

.....

Dénomination du groupement :

.....

3/ Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public :

Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

NB : Cocher le projet concerné.

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

.....

.....

4/ Engagement du soumissionnaire :

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

.....

.....

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

.....

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/ Dénomination de la société :
Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

—remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet du marché.

—me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant).....

.....à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en lettres, en chiffres, en hors taxes et en toutes taxes) :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné (s), le cas échéant :

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT DES PRESTATIONS
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Imputation budgétaire :

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire N° :

Ouvert auprès :

Adresse :

5/ Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le.....
Signature du représentant du service contractant

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot (Le soumissionnaire doit ajouter une copie pour chaque lot séparément).
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Projet : Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Prix unitaires en chiffres en (HT)	Prix unitaires en lettre en (HT)
01	Fourniture et transport du béton bitumineux (BB)	T		

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Projet : Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Quantité	Prix Unitaire	MONTANT
01	Fourniture et transport du béton bitumineux (BB)	T	1 000		
TOTAL EN HT					
TVA 19 %					
TOTAL EN TTC					

Arrête le montant du présent devis à la somme de :

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

Wilaya de Sétif
Direction des Travaux Publics



3. OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission
- Bordereaux des prix unitaires
- Détails quantitatifs et estimatifs

N° d'opération : N.1.024.090.02.2019.000.019.26.002

Opération : Entretien des routes nationales -Exercice 2026- W.SETIF

Projet :

1-Fourniture de voirie

- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LETTRE DE SOUMISSION

Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : **Le Responsable d'action Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **Monsieur Harrane Bachir Directeur des Travaux Publics de la wilaya.**

2/ Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

Soumissionnaire seul ☐

Dénomination de la société :

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises ☐ : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

..../.....

Dénomination du groupement :

3/ Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public :

Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

NB : Cocher le projet concerné.

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

4/ Engagement du soumissionnaire :

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/ Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

—remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet du marché.

—me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant).....

.....à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en lettres, en chiffres, en hors taxes et en toutes taxes) :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné (s), le cas échéant :

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT DES PRESTATIONS
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Imputation budgétaire :

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire N° :

Ouvert auprès :

Adresse :

5/ Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

**6/ Décision du service contractant :**

La présente offre est.....

A.....,le.....

Signature du représentant du service contractant

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot (Le soumissionnaire doit ajouter une copie pour chaque lot séparément).
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Projet : Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

N°	Désignation	Unité	PU en Chiffres	Prix unité en lettres en
			HT	HT
01	Fourniture et transport de ciment	T		
02	Fourniture et transport de la chaux	U		

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Projet : Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
01	Fourniture et transport de ciment	T	20		
02	Fourniture et transport de la chaux	U	3000		
TOTAL en HT					
TVA 19%					
TOTAL en TTC					

Arrête le montant du présent devis à la somme de :

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)



Wilaya de Sétif
Direction des Travaux Publics

3. OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission
- Bordereaux des prix unitaires
- Détails quantitatifs et estimatifs

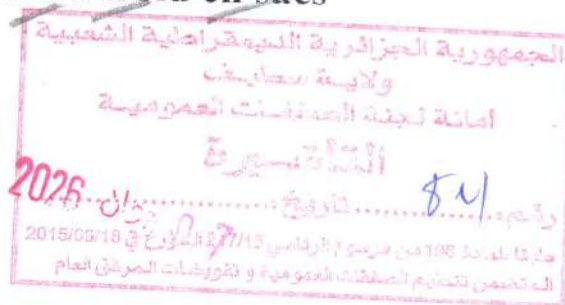
N° d'opération : N.1.024.090.02.2019.000.019.26.002

Opération : Entretien des routes nationales -Exercice 2026- W.SETIF

Projet :

1-Fourniture de voirie

-Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs



LETTRÉ DE SOUMISSION

- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs

1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : Le Responsable d'action Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : Monsieur Harrane Bachir Directeur des Travaux Publics de la wilaya.

2/ Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

Soumissionnaire seul ☐

Dénomination de la société :

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises ☐ : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société :

1/

2/

3/

.../

Dénomination du groupement :

3/ Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public :

Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs

NB : Cocher le projet concerné.

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

4/ Engagement du soumissionnaire :

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement. Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/ Dénomination de la société :
 Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

—remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet du marché.

—me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant).....

.....à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en lettres, en chiffres, en hors taxes et en toutes taxes) :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné (s), le cas échéant :

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT DES PRESTATIONS
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Imputation budgétaire :

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire N° :

Ouvert auprès :

Adresse :

5/ Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le.....
Signature du représentant du service contractant

N.B:

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot (Le soumissionnaire doit ajouter une copie pour chaque lot séparément).
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Projet : Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs



N°	Désignation	Unité	PU en Chiffres HT	Prix unité en lettres en HT
01	Fourniture et transport d'enrobé à froid en sacs	Sac		

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Projet : Lot 1-6 : Fourniture et transport d'enrobé à froid

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
01	Fourniture et transport d'enrobé à froid en sacs	Sac	5 000		
TOTAL en HT					
TVA 19%					
TOTAL en TTC					

Arrête le montant du présent devis à la somme de :

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

Wilaya de Sétif ✓
Direction des Travaux Publics ✓

CAHIER DES CHARGES ✓

2. OFFRE TECHNIQUE ✓

- Déclaration à souscrire
- Instructions aux soumissionnaires
 - Cahier des charges
 - Définitions des prix

N° d'opération : N.1.024.090.02.2019.000.019.26.002

Opération : Entretien des routes nationales -Exercice 2026- W.SETIF ✓

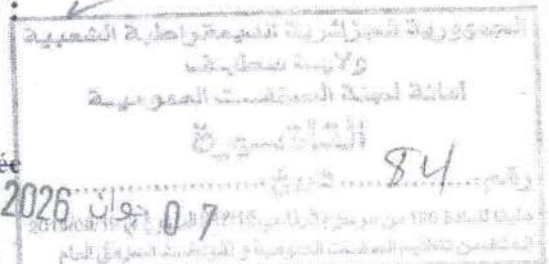
Projets :

1- Fourniture de voirie ✓

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2- Acquisition des moyens ✓

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de sapeuses de 2m³



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/

2/

3/

4/

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

- **Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) , à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	 PARAPHE LIEU ET DATE DE SIGNATURE	 SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

-Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

.....

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

.....

.....

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

.....

.....

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐;

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

- **Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	PARAPHE DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

-Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) , à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIET ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/

2/

3/

4/

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐;

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Setif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/

2/

3/

4/

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

- **Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

-Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐;

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**
Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :
Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/

2/

3/

4/

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

-Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

.....

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

.....

.....

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐;

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ ;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ ;

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

- **Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐;

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement** :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

2- **Acquisition de moyens** :

- **Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages**

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte,

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres), à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐ :

Dénomination de la société:

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐ :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐ :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ **Identification du service contractant** : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/ **Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :**

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/

2/

3/

4/

Dénomination du groupement :

.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

.....

3/ **Objet de la déclaration à souscrire** : ☐

Objet du marché public :

2-Acquisition de moyens :

Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

.....

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

.....

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

.....

.....

4/ **Engagement du soumissionnaire** : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		



6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

2-Acquisition de moyens :

Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐

Dénomination de la société:.....

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEU ET DATE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

A.....,le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ☐:

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Engage la société, sur la base de son offre ☐;

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ☐:

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant

DESIGNATION DES MEMBRES	NATURE DES PRESTATIONS
.....	
.....	
.....	
.....	

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission et dans un délai de (en chiffres et en lettres) à compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/ Signature de l'offre par soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration à souscrire

1/ Identification du service contractant : Désignation du service contractant : **Le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif.**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public : **HARRANE Bachir, Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.**

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature) :

☐ Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société :

☐ Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint ☐ Solidaire ☐

Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Dénomination du groupement :

.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant.....

.....

3/ Objet de la déclaration à souscrire : ☐

Objet du marché public :

2-Acquisition de moyens :

Lot 2-2 : Acquisition de mats d'éclairage (girafe)

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public : **Sétif**

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ☐ Oui ☐

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots concernés ainsi que leurs intitulés :

.....

Offre de base ☐

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ☐

.....

.....

Prix en option (s) suivant (s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) :

.....

.....

.....

4/ Engagement du soumissionnaire : ☐

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire ☐

NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE	LIEN PARAPHE DE SIGNATURE	SIGNATURE
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

6/ Décision du service contractant :

La présente offre est.....

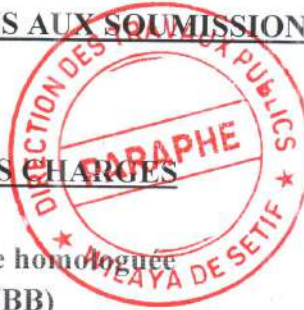
A.....,le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

INSTRUCTIONS AUX SOUSMISSIONNAIRES**A- DISPOSITIONS GENERALES****ARTICLE 1 : OBJET DU CAHIER DES CHARGES****1- Fourniture de voirie**

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2 - Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³

ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION

Le mode de passation est L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 36, 37, 38,39 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023, fixant les règles relatives aux marchés publics. Et conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42,44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Pour que leurs offres soient recevables, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché. A cet effet, toutes les offres présentées seront accompagnées des renseignements suivants :

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux critères suivants :

3 - 1 : CAPACITES PROFESSIONNELLES :

Lot 1-1 : Avoir un Registre de commerces comportant l'une des activités : fabricant, importateurs, grossistes ou détaillants de la Peinture Routière.

Lot 1-2 : Avoir un certificat de qualification dans domaines des travaux publics.

-Propriétaire d'un poste d'enrobé dans un rayon de 60 KM du chef-lieu de la wilaya.

Lot 1-3 et Lot 1-7 et Lot 1-8 : Avoir un Registre de commerces comportant l'une des activités : fabricant, importateurs, grossistes ou détaillants de matériaux de constructions ou quincaillerie.

Lot 1-4 et lot 1-9 : Avoir un registre de commerce ou qualification travaux publics (activité principale ou secondaire catégorie (03) et plus code 347-4255) les Fabricants, les importateurs, les grossistes, les détaillants signalisation routière).

Lot 1-5 : Avoir un registre de commerce producteur ou vendeur de sel industriel prouvé d'où titre d'exploitation de sel.

Lot 1-6 : Avoir un registre de commerce producteur ou vendeur des enrobés à froid.

Acquisition des Moyens

Pour Lot 2-1, Lot 2-2 Lot 2-3 et Lot 2-4: Avoir un registre de commerce comprenant l'une des activités :
Importateur commerçant Grossiste ou détaillant dans le domaine du matériel des travaux publics ou agricultures ou Quincailleries.

3 - 2 : CAPACITES FINANCIERES :

Avoir réalisé durant la période des années (2022-2023-2024), au moins un chiffre d'affaires moyen, de :

Lot 1-1 : 4 500 000,00DA,

Lot 1-2 : 3 000 000,00DA

Lot 1-3 : 600 000,00DA,

Lot 1-4 : 3 500 000,00DA.

Lot 1-5 : 1 500 000,00DA

Lot 1-6 : 3 500 000,00DA

Lot 1-7 : 1 500 000,00DA

Lot 1-8: 1 500 000,00DA

Lot 1-9: 3 000 000,00DA

Lot 2-1 : 7 000 000,00DA

Lot 2-2 : 7 000 000,00DA

Lot 2-3 : 6 500 000,00DA

Lot 2-4 : 6 500 000,00DA

Justifiés par des bilans visés par les services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

3 - 3 : CAPACITES TECHNIQUE :

Ayant déjà réalisé au moins un (01) projet similaire durant la période (2015-2025) et ce par la présentation d'une attestation de bonne exécution élaborée par un maître d'ouvrage (administrations ou entreprises publiques) pour tous les lots

*Présentation du certificat d'homologation de la peinture et de la microbille pour le Lot 1-1.

NB

- ne pas être, avec les services de la DTP de Sétif, en résiliation (sauf résiliation à l'amiable) durant l'année 2024 et 2025 ou dans la liste noire au niveau national.

ARTICLE 4 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES

Le soumissionnaire supportera toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre. La Direction des Travaux Publics, appelée ci-après, le service contractant, ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE 5 : CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit contenir les documents suivants :

5 - 1 : LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Modèle de déclaration de candidature.
- Modèle de déclaration de probité.

5 - 2 : OFFRE TECHNIQUE :

- Modèle de Déclaration à souscrire.
- Modèle de l'instruction aux soumissionnaires.
- Cahier des charges.
- Définitions des prix.

5 - 3 : OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires.
- Détail estimatif et quantitatif.

B- DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 6 : CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRE

Le dossier de soumission présenté en trois (03) plis (dossier de candidature, offre technique et financier) et

doit contenir les documents suivants :

6 - 1 : LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Les statuts pour les sociétés concernées.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et classification professionnelle, en cours de validité.
- Le registre de commerce
- Les bilans visés par les services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts (2022-2023-2024).
- Les attestations de bonne exécution (2015-2025).
- Le dépôt légal des comptes sociaux 2024 ou 2025, pour les sociétés concernées.

6 - 2 : OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire, dûment rempli, signée, cachetée et datée.
- L'instruction aux soumissionnaires dûment rempli, signée, cachetée et datée.
- Le cahier des charges (clauses administratives générales, prescriptions techniques communes et prescriptions spéciales) portant la mention **(lu et accepté) par écrit**.
- Le planning prévisionnel d'exécution des fournitures.

6 - 3 : OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission dûment rempli, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, signée, cachetée et datée.
- Le détail estimatif et quantitatif, dûment rempli, signée, cachetée et datée.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurants aux dossiers d'appel d'offre. La présentation d'une offre non conforme au dossier de l'appel d'offres s'effectuera aux risques du soumissionnaire. Conformément aux dispositions de la présente instruction, les soumissions qui ne répondraient pas pour l'essentiel aux conditions arrêtées dans le dossier de l'appel d'offres seront irrecevables.

NB :

- Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
 - Il s'agit notamment des documents suivants :
 - * Attestations fiscales et parafiscales.
 - * Dépôt légal des comptes sociaux s'il y a lieu.
 - * N° d'identification fiscal (NIF).
 - * N° d'identification statistique (NIS).
 - * Casier judiciaire du signataire de l'offre.
 - * Une copie de l'extrait de rôle
 - * Mises à jour CNAS et CASNOS.
- Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.
- Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

C- PREPARATION DES SOUMISSIONS

ARTICLE 7 : LANGUE DE L'OFFRE

L'offre établie par le soumissionnaire, ainsi que tout le courrier et tous les documents qui s'y rapportent et qui sont échangés entre le soumissionnaire et le service contractant, doivent être rédigés en langue arabe ou en langue française.

ARTICLE 8 : MONTANT DE L'OFFRE

8 - 1 : Sauf mention contraire figurant au dossier d'appel d'offres, le marché couvre l'ensemble des travaux décrits par le CPS sur la base du Bordereau des prix unitaires présentés par le soumissionnaire.

8 - 2 : Le soumissionnaire soumettra des prix unitaires correspondants à tous les éléments d'ouvrages figurant au détail estimatif et quantitatif et au bordereau des prix unitaires qu'ils soient ou non assortis de quantité.

8 - 3 : L'exécution des éléments d'ouvrages pour lequel ne figure aucun prix, ne fera l'objet d'aucun paiement de la part du service contractant, et sera réputée avoir été pris en compte dans les autres prix unitaires.

8 - 4 : Actualisation et Révision des prix : Les prix unitaires établis par le soumissionnaire seront fermes non actualisables et non révisables.

ARTICLE 9 : VALIDITE DE L'OFFRE

La validité de l'offre égale **90 jours** augmentée à la durée de préparation des offres, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

ARTICLE 10 : FORME ET SIGNATURE DES OFFRES

Le soumissionnaire préparera les documents constituant son offre en **original** pour les trois (03) plis : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financier.

L'offre portera la signature du soumissionnaire.

Dans le cas où le signataire de la soumission est autre que le premier responsable de l'entreprise l'autorisation sera constituée par un pouvoir notarié donné par écrit et joint à l'offre. L'offre ne comportera aucune modification, surcharge ou suppression.

D- PRESENTATION DES OFFRES

ARTICLE 11 : PRESENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCELLEES

11 - 1 : Le soumissionnaire est tenu de présenter sa soumission offre en « original » qui doit contenir un dossier de candidature et une offre technique et une offre financière. Les dossiers de candidature, l'offre technique et l'offres financière sont inséré dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2 - Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)

- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saeuses de 2m

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée, et ne porte pas les mentions prévues ci-dessus. Le service contractant ne portera pas la responsabilité d'une erreur de destination, ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aurait été ouverte trop tôt pour cette raison, sera rejetée par le service contractant, et renvoyée au soumissionnaire.



ARTICLE 12 : RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Sétif Cité administrative Ain T'binet Sétif 19000 ou le télécharger à partir son site officiel www.dtpsetif.dz.

ARTICLE 13 : PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

En application de l'article 65 du décret 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'avis d'appel d'offres rédigé en langue arabe et, au moins, dans une langue étrangère, sera publié obligatoirement dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), dans deux quotidiens nationaux, et dans deux presses électronique en application de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 article 46 , et de la décision interministérielle N° 194 du 09/07/2025, fixant les conditions et les modalités selon lesquelles les services contractants procèdent à la publication via la presse électronique agréée lors de la passation des marchés publics.

ARTICLE 14 : DUREE DE PREPARATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est à **15 jours** par référence à la date de sa première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), les journaux nationaux.

ARTICLE 15 : CLOTURE DU DEPOT DES OFFRES

15 - 1 : La date du dépôt des offres est le (15ème) quinzième jour à partir de la date de sa première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics de 08H30 à 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date du dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

15 - 2 : Le service contractant, peut proroger la date de dépôt des offres, de la présente instruction, auquel cas les droits, et obligations du service contractant, et des soumissionnaires précédemment régis par la date initialement arrêtée, seront dorénavant régis par la date telle qu'elle a été reportée.

Les modalités d'information des soumissionnaires en cas de prolongation seront les mêmes que celles utilisées pour la publication de l'avis d'appel d'offres.

Depot des plis au niveau de **la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Sétif Cité administrative Ain T'binet Sétif 19000.**

E- OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

ARTICLE 16 : OUVERTURE DES PLIS

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, ouvrira, l'offre technique et l'offre financière le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13H00**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au niveau de **la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Sétif Cité administrative Ain T'binet Sétif 19000.**

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos, l'ouverture des plis s'effectuera le 1 er jour ouvrable qui suit.

Les représentants des soumissionnaires qui seront présents signeront sur un registre qui attestera leur présence.

L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Instituée par les dispositions de l'article 160 du présent décret.

A ce titre, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, effectue les missions suivantes

- Constater la régularité de l'enregistrement des offres;
- Dresser la liste des candidats ou soumissionnaires dans l'ordre d'arrivée des plis de leurs dossiers de

candidature de leurs offres, avec l'indication du contenu, des montants des propositions et des rabais éventuels;

- Dresser la liste des pièces constitutives de chaque offre; parapher les documents des plis ouverts, qui ne sont pas concernés par la demande de complément;
- Dresser, séance tenante, le procès-verbal signé par tous les membres présents de la commission, qui doit contenir les réserves éventuelles formulées par les membres de la commission;
- Inviter, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres;
- Proposer au service contractant, le cas échéant, dans le procès-verbal, de déclarer l'infructuosité de la procédure, dans les conditions fixées à l'article 40 du présent décret;
- Restituer, par le biais du service contractant, aux opérateurs économiques concernés, le cas échéant, leurs plis non ouverts, dans les conditions prévues par le présent décret.

Conformément à l'article 71 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 17 : CARACTERE CONFIDENTIEL DE LA PROCEDURE D'EXAMEN ET D'EVALUATION DES OFFRES.

17 - 1 : Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et aux recommandations relatives à l'attribution du marché, ne pourra être divulguée aux soumissionnaires, ou à toute autre personne étrangère à la procédure d'examen, et d'évaluation, après l'ouverture des plis, et jusqu'à l'annonce de l'attribution provisoire du marché au soumissionnaire retenu.

17 - 2 : Toute tentative effectuée par un soumissionnaire pour influencer le service contractant au cours de la procédure d'examen, d'évaluation, et de comparaison des offres, et dans sa décision relative à l'attribution du marché, conduira au rejet de l'offre de ce soumissionnaire.

ARTICLE 18 : DETERMINATION DE L'ELIGIBILITE ET DE LA CONFORMITE DES OFFRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

18 - 1 : DETERMINATION D'ELIGIBILITE :

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la commission compétente devra s'assurer que chaque offre est éligible par rapport au caractère de l'avis d'appel d'offres ouvert.

18 - 2 : DETERMINATION DE LA CONFORMITE DES OFFRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Avant d'effectuer l'évaluation technique et financière détaillée des offres, le service contractant devra s'assurer que chaque offre est conforme aux conditions requises par le dossier d'appel d'offres.

Les offres seront rejetées dans les conditions suivantes :

1. Pour les cas d'exclusion mentionnés à l'article 75,89,91,92,93 et 94 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
2. Conformément à l'article 90 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Lorsque les intérêts privés d'un agent public, participant à la passation, le contrôle ou l'exécution d'un marché public, coïncident avec l'intérêt public et sont susceptibles d'influencer l'exercice normal de ses fonctions, ce dernier est tenu d'informer son autorité hiérarchique et de se récuser.
3. Pour Le manque de signatures de l'une des pièces suivantes : La lettre de soumission - la déclaration à souscrire - Déclaration de probité - instruction aux soumissionnaires - les cahiers des charges (Administrative, Spéciales et techniques) et Le bordereau des prix unitaires et le détail estimatif et quantitatif.

ARTICLE 19 : CORRECTION DES ERREURS

19 - 1 : Les offres qui ont été reconnues conformes au dossier d'appel d'offres, seront vérifiées par le service contractant pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées par le service contractant de la façon suivante :

- a) Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffre, et le montant en lettres, le montant en lettres fera foi.
- b) Lorsqu'il existe une différence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre, le prix unitaire en lettre fera foi.
- c) Lorsqu'il existe une différence entre un prix unitaire, et le montant obtenu, en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi.

19 - 2 : Le montant figurant à la soumission, sera rectifié par le service contractant, conformément à la procédure décrite ci-dessus, et avec le consentement du soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée.

19 - 3 : L'offre qui présente une différence d'erreur plus-au-moins supérieur à $\pm 5\%$ entre le montant présenté et le montant corrigé sera rejetée.

ARTICLE 20 : EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

La commission d'évaluation des offres élimine les offres non conformes à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges.

Elle procède à l'analyse des offres restantes en deux phases sur la base de critères et de la méthodologie prévus dans le cahier des charges.

Elle établit, dans une première phase, les offres qui ont été reconnues recevables aux conditions requises par le dossier d'appel d'offres conformément aux dispositions de la présente instruction et élimine au cahier des charges.

Les offres financières des soumissionnaires pré qualifiés sont, dans une deuxième phase, examinées en tenant compte, éventuellement des rabais consentis dans leurs offres pour retenir conformément au cahier des charges l'offre le moins disant.

Toutefois, la commission d'analyse des offres peut proposer, au service contractant, le rejet de l'offre retenue, si elle établit que l'attribution du projet entraînerait une domination du marché par le partenaire retenu ou fausserait, de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné.

ARTICLE 21 : CLAUSES DE PRINCIPE

Toutes clauses insérées dans le présent cahier des charges qui seraient contraires aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, sont nulles et de nul effet.

F- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

ARTICLE 22 : CRITERES D'ATTRIBUTION

L'évaluation des offres est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres citée à l'article 71 et 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres effectue, conformément au cahier des charges, l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre la moins-disant.

Si deux soumissionnaires (ou plus) présentent le même montant de leurs offres financières, celui ayant emporté le moindre délai proposé par les soumissionnaires.

ARTICLE 23 : DROIT RECONNU AU SERVICE CONTRACTANT D'ANNULER L'APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le service contractant peut, pour des motifs d'intérêt général, pendant toute la phase de passation d'un marché public, déclarer l'annulation de la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n'ont pas été retenues ou si la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché public a été annulée.

Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres effectue un travail administratif et technique qu'elle soumet au service contractant qui attribue le marché et déclare l'anfractuosités de la procédure ou son annulation ou l'annulation de l'attribution provisoire du marché. Elle émet à ce titre, un avis motivé.

ARTICLE 24 : AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE ET RECOURS

L'avis d'attribution provisoire du marché sera inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres lorsque cela est possible en précisant le prix, le délai de réalisation et tous les éléments qui ont permis le choix de l'attribution du marché et ce en application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Ne sont communiqués dans l'avis d'attribution provisoire du marché que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières de l'attributaire provisoire du marché.

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, dans le même avis, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Outre les droits de recours prévus par la législation en vigueur, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre d'un appel d'offres, peut introduire un recours.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics, dans la limite des seuils fixés aux articles 173 et 184 décret Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si un recours est adressé à une commission des marchés par erreur, le président de cette dernière doit le rediriger vers la commission des marchés compétente et en informer le soumissionnaire concerné. Il est tenu compte, lors de l'examen du recours, de la date de sa première réception.

ARTICLE 25 : CHOIX DU COCONTRACTANT

Le choix du cocontractant sera arrêté sur la base de l'offre financière le **moins disant** parmi les offres éligibles, et sera proposée à l'attribution provisoire du marché.

ARTICLE 26 : AGREAGE :

En commun accord l'agrée sera effectué par une commission sélectionne par le maitre d'ouvrage parmi les éléments qualifiés de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif pour les lots (**Lot 1-4, Lot 1-8, Lot 1-9, Lot 2-1, Lot 2-2**)

ARTICLE 27 : DES EXCLUSIONS DE LA PARTICIPATION AUX MARCHES :

Conformément aux dispositions de l'article 75 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public, toute personne physique ou morale :

Sont exclus, temporairement ou définitivement, de la participation à la convention, les opérateurs Economiques :

- qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 ci- dessus ;
- qui sont en Etat de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
- qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- qui ne justifient pas du déposé légal de leurs comptes sociaux ;
- qui ont fait une fausse déclaration ;
- qui ont été inscrits sur la liste des entreprises défailtantes, après avoir fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des services contractants ;
- qui ont été inscrits sur la liste des opérateurs Economiques interdits de participer aux marchés publics, prévue à l'article 89 du présent décret ;
- qui ont été inscrits au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;

-qui n'ont pas respecté leurs engagements définis à l'article 84 du présent décret.

ARTICLE 28 : CAS D'INFRICUOSITE

- Conformément aux dispositions de l'article 75 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public, toute personne physique ou morale Sont exclus, temporairement ou définitivement, de la participation aux conventions, les opérateurs Economiques :
- qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 ci-dessus ;
 - qui sont en Etat de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement Judiciaire ou de concordat ;
 - qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
 - qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
 - qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
 - qui ne justifient pas du déposé légal de leurs comptes sociaux ;
 - qui ont fait une fausse déclaration ;
 - qui ont Eté inscrits sur la liste des entreprises défaillantes, après avoir fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des services contractants ;
 - qui ont été inscrits sur la liste des opérateurs Economiques interdits de participer aux marchés publics, prévue à l'article 89 du présent décret ;
 - qui ont été inscrits au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
 - qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;
 - qui n'ont pas respecté leurs engagements définis à l'article 84 du présent décret.

NB:

- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut être attributaire que d'un seul lot.

I. Evaluation

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera à la vérification de tous les calculs de l'offre financière et procédera au classement par ordre croissant.

-L'évaluation des offres est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres citée à l'article 71 et 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres effectue, conformément au cahier des charges, l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre du moins-disant,

Si deux soumissionnaires (ou plus) présentent le même montant de leurs offres financières, celui ayant obtenu le moindre délai proposé par les soumissionnaires.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

NB : Le cahier des charges paraphés portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté », et rempli et signé.

I. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES

ARTICLE 1 : OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges a pour objet de fixer les conditions d'exécution et de règlement de

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée
- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)
- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux
- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière
- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs
- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs
- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie
- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie
- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

2 - Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages
- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³

ARTICLE 2 : PARTIES CONTRACTANTES

Le présent marché sera conclu entre Le responsable d'action, Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif, désigné dans tout ce qui suit par le terme « Service contractant » d'une part.

ET : l'entreprise, représenté par Monsieur, désigné dans tout ce qui suit par le

« Partenaire cocontractant » d'autre part;

ARTICLE 3 : MODE DE PASSATION DE MARCHÉ

Le mode de passation est L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 36, 37, 38,39 de la loi n° 12-23 du 05 Aout 2023, fixant les règles relatives aux marchés publics. Et conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42,44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public.

ARTICLE 4 : PIECES CONTRACTUELLES CONSTITUANT DU MARCHÉ

Les pièces contractuelles constituant le marché sont :

- La lettre de soumission,
- La déclaration de probité,
- La déclaration de candidature,
- La déclaration à souscrire,
- Le cahier des clauses administratives générales,
- Le cahier des prescriptions spéciales,
- Le cahier des prescriptions techniques communes,
- Le bordereau des prix unitaires,
- Le détail quantitatif et estimatif,

ARTICLE 5 : MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du présent marché est estimé à la somme de :

1- Fourniture de voirie

- Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs.

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA)

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....



- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

2-Acquisition des moyens

- Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Lot2-4: Acquisition de saleuses de 2m³

Montant en H.T : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

TVA 19 % : (EN CHIFFRES DA).....

(EN LETTRES).....

Montant en TTC : (EN CHIFFRES DA).....

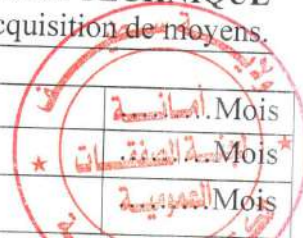
(EN LETTRES).....

ARTICLE 6 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des fournitures à pour le :

Fourniture de voirie	
Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée	Mois
Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)	Mois
Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux	Mois
Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière	Mois
Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs	Mois
Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs	Mois
Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie	Mois
Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie	Mois
Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires	Mois
2 - Acquisition des moyens	
Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages	Mois

- Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)
- Lot 2-3 : Acquisition de Kits de signalisation.
- Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³



ARTICLE 7 : DOMICILIATION BANCAIRE

Conformément à l'article 95 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tous les paiements seront effectués par virement au compte bancaire :

N° :
 Ouvert au nom de :
 Agence :
 Adresse :

ARTICLE 8 : COORDONNEES DU SOUMISSIONNAIRE

En cas de contact du soumissionnaire, ce dernier doit fixer ses coordonnées ci-après et qui seront au futur l'unique moyen de communication par l'administration.

A l'adresse exacte :
 Au Tél :
 Au Fax :
 A la boîte Email :

ARTICLE 9 : DEFINITION DES PRIX DU MARCHE

Le présent marché sera traité au mètre d'après un bordereau de prix, c'est à dire que le règlement des travaux sera effectué en appliquant les prix de ce bordereau aux quantités réellement exécutées.

ARTICLE 10 : ACTUALISATION ET REVISION DES PRIX

Les prix du marché seront fermes **non révisables et non actualisables** en vertu des dispositions de l'article N° 97 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 11 : SOUS-TRAITANCES

La sous-traitance des travaux **n'est pas prévue** au titre du présent marché.

ARTICLE 12 : CAUTIONS

12 - 1 : CAUTION DE BONNE EXECUTION

Conformément à l'article 130,132 et 133 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire doit présenter au service contractant, une caution de bonne exécution émise par une banque de droit algérien ou la caisse de garantie des marchés publics, égale à 5 % du montant du marché.

En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

Cette caution doit être présentée, obligatoirement, avec le dépôt de la première situation auprès du service contractant.

12 - 2 : CAUTION DE GARANTIE

La caution de bonne exécution est transformée à la réception provisoire en caution de garantie et ce en vertu des dispositions de l'article 131 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

12 - 3 : RESTITUTION DE LA CAUTION DE BONNE EXECUTION

La caution de garantie est libérée un mois après la réception définitive et ce en application des dispositions de l'article 134 du décret présidentiel précité.

ARTICLE 13 : DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie est fixé à un (01) mois à compter de la date de la réception provisoire.

ARTICLE 14 : NANTISSEMENT

En vue du nantissement éventuel dans les législations en vigueur des marchés publics reconduites par l'article 145 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public, sont désignés comme :

Au titre du présent marché sont désignés :

- Comme fonctionnaire compétent pour fournir les renseignements nécessaires : **Le responsable**

d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif.

- Comme comptable chargé du paiement : Monsieur Le trésorier de la wilaya de Sétif.

ARTICLE 15 : MODALITES DE PAIEMENT ET DELAI DE MANDATEMENT

Conformément à l'article 118, 119 et 122 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le versement des acomptes est mensuel, le partenaire cocontractant doit déposer la situation en six(06) exemplaire accompagnée de l'attachement correspondant auprès du service contractant au plus tard 10 du mois précédent..

Le service contractant est tenu de procéder au mandatement des acomptes ou du solde dans un délai qui ne dépassera pas les trente (30) jours à compter de la réception de la situation. Ce délai se répartit comme suit :

- Délai accordé au maître d'œuvre pour la constatation physique des travaux : 10 jours
- Délai alloué au service contractant pour la vérification et le mandatement : 20 jours, La date de mandatement est portée, le jour de l'émission du mandat et par écrit, à la connaissance du cocontractant par le service contractant.

ARTICLE 16 : RECEPTION PROVISOIRE ET DEFINITIVE

16 - 1 : RECEPTION PROVISOIRE

En application de l'article 148 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant Réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le partenaire cocontractant informera par lettre, le service contractant en vue de la réception provisoire qui sera sanctionnée par un procès-verbal signé par les deux parties.

Dans le cas où des malfaçons ou des défaillances sont constatées, le service contractant pourra refuser la réception provisoire et la reporter à une date ultérieure, jusqu'à ce que les réserves soient satisfaites.

Durant la période de garantie, le partenaire cocontractant est tenu de remédier à ses frais à tous les désordres qui surviendront sur l'ouvrage sauf ceux qui ne relèvent pas de sa responsabilité.

16 - 2 : RECEPTION DEFINITIVE

Si l'ensemble des réserves justifiées a été levé, la réception définitive est prononcée à l'expiration de la période de garantie égale à un (01) mois.

La convocation des parties pour prononcer la réception définitive, se fera à l'initiative du partenaire cocontractant par écrit.

ARTICLE 17 : PENALITES DE RETARD

En application des dispositions de l'article 147 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, pour tout jour calendaire de dépassement du délai du marché, imputable au partenaire co-contractant, il sera appliqué à ce dernier une pénalité calculée selon la formule suivante :

$$P = \frac{M \cdot R}{D} \text{ Dans laquelle :}$$

P = Montant en DA de la pénalité de retard appliquée.

M = Montant en DA des travaux ou prestations réalisés hors délais en HT.

R = Nombre de jours en retard.

D = Délai d'exécution (Marché+ Avenants), compté en jours.

Celle-ci étant applicable sans mise en demeure préalable. Le montant total des pénalités est limité à 10% du montant initial du marché augmenté ou diminué le cas échéant des montants des avenants.

Les pénalités seront déduites automatiquement sur les acomptes mensuels qui seront mis en recouvrement.

La dispense de paiement des pénalités de retard relève de la responsabilité du service contractant. Elle intervient lorsque le retard n'est pas imputable au partenaire cocontractant auquel il est délivré, dans ce cas, des ordres d'arrêt ou de reprise de services conformément à l'article 147 du décret présidentiel du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 18 : INTERETS MORATOIRES

Le défaut de mandatement dans le délai prévu à l'article 122 ci-dessus fait courir, de plein droit et sans autre formalité, au bénéfice du cocontractant, des intérêts moratoires calculés au taux d'intérêt directeur de la banque d'Algérie augmenté d'un (1) point, à partir du jour suivant l'expiration dudit délai jusqu'au quinzième (15) jour inclus suivant la date du mandatement de l'acompte, et par application de la formule ci-dessous.

La formule de calcul est la suivante :

$$IM = \frac{MS * TIDB}{12 * 30} * (N + 15)$$

IM : Intérêts moratoires

MS : Montant de la situation en HT

TIDB : taux d'intérêt directeur de la banque d'Algérie augmenté d'un (1) point.

N : Nombre de jours de retard dans le mandatement

12 x 30 (360j) : Année commerciale

15 : Forfait de 15 jours

ARTICLE 19 : REGLEMENT DES LITIGES

Conformément à l'article n° 153 et 155 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les litiges nés à l'occasion de l'exécution du marché sont réglés dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Sans préjudice de l'application des dispositions de l'alinéa ci-dessus, le service contractant doit, néanmoins, rechercher une solution amiable aux litiges nés de l'exécution de ce marché chaque fois que cette solution permet :

- De retrouver un équilibre des charges incombant à chacune des parties ;
- D'aboutir à une réalisation plus rapide de l'objet du marché ;
- D'obtenir un règlement définitif plus rapide et moins onéreux.

En cas de désaccord, le litige est soumis à l'examen du comité de la wilaya de Sétif de règlement amiable des litiges compétent, dues par l'exécution des marchés publics, institué en vertu des dispositions de l'article 154 ci-après, conformément aux conditions prévues à l'article 155 ci-dessous.

En cas d'échec de la tentative de réconciliation, le partenaire cocontractant peut introduire une action en justice auprès du tribunal administratif de la Wilaya de Sétif.

Le comité peut être saisi par le partenaire cocontractant et par le service contractant.

Le requérant adresse au secrétariat du comité, par lettre recommandée, avec accusé de réception, un rapport circonstancié accompagné par tout document justificatif.

Il peut également le déposer contre accusé de réception.

La partie adverse est invitée par le président du comité par lettre recommandée avec accusé de réception à donner son avis sur le litige. Elle est tenue de communiquer son avis au président du comité par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai maximum de dix (10) jours, à compter de la date de sa saisine.

L'examen du litige donne lieu à un avis motivé, dans un délai maximum de trente (30) jours, à compter de la date de la réponse de la partie adverse.

Le comité peut auditionner les parties au litige et/ou leur demander de lui communiquer tout document ou information susceptible de l'éclairer dans ses travaux.

Les avis du comité sont pris à la majorité des voix de ses membres. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

L'avis du comité est notifié aux parties au litige par envoi recommandé avec accusé de réception. Une copie de cet avis est transmise à l'autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public, instituée par les dispositions de l'article 213 du présent décret.

Le service contractant notifie sa décision sur l'avis de la commission au partenaire cocontractant dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de sa date de notification, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il en tient informé le comité.

ARTICLE 20 : RESILIATION

En application des articles 149 et 150 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et de l'arrêté ministériel du ministère des finances, du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication, il peut être également procédé à la résiliation contractuelle du marché dans les conditions expressément prévues à cet effet, en cas d'inexécution de ses obligations, le cocontractant est mis en demeure, par le service contractant, d'avoir à remplir de ses engagements contractuels dans un délai déterminé. Ce délai sauf le cas d'urgence, n'est pas inférieur à dix jours à dater de la notification de la mise en demeure conformément à l'article 35 du C.C.A.G et de l'article 151 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de

service public, portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Tout mise en demeure faite par un service contractant à son cocontractant doit contenir les mentions suivantes : désignation et adresse du service contractant- désignation et adresse du partenaire cocontractant- désignation précise et référence du marché- précision s'il s'agit de la première ou de la deuxième mise en demeure- le cas échéant-objet de la mise en demeure -délai d'exécution de l'objet de la mise en demeure-sanctions prévues en cas de refus d'exécution. La mise en demeure doit être notifiée au partenaire cocontractant par lettre recommandée avec accusé de réception et publiée dans les conditions fixées dans le bulletin officiel des marchés de l'opération publique (BOMOP) et au moins deux (02) quotidiens nationaux en deux langues arabes et étrangère

La demande de publication de la mise en demeure doit être introduite en même temps que sa notification au partenaire cocontractant

Faute par le cocontractant de remédier à la carence qui lui est imputable dans le délai fixé par la mise en demeure prévue ci-dessus, le service contractant peut, unilatéralement, procéder à la résiliation du marché après deux mise en demeure. En cas de résiliation, d'un commun accord, d'un marché en cours d'exécution, le document de résiliation signé des deux parties doit prévoir la reddition des comptes établis en fonction des travaux exécutés, des travaux restant à effectuer, et de la mise en œuvre, d'une manière générale, de l'ensemble des clauses du marché. Additionnellement aux articles 149,150,151 et 152 du décret présidentiel n° 15-247, cités sus dessus, la résiliation du marché se fait en tenant compte des mesures citées dans les articles 9, 11, 18, 30, 31, 32, 34, 35 et 37 du C.C.A.G.

ARTICLE 21 : REGLEMENT DES PRIX DES TRAVAUX NON-PREVUS

En application des articles 136 et 137 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'augmentation des prestations ou/et l'introduction des opérations nouvelles seront régularisés par un avenant

Les travaux seront réglés moyennant l'application des prix unitaires du bordereau aux quantités de travaux réellement exécutés.

Au cas où il ne peut être tenu compte des prix contractuels fixés au marché pour les opérations nouvelles prévues dans un avenant, de nouveaux prix peuvent, le cas échéant, être fixés.

ARTICLE 22 : AVENANTS

Conformément à l'article 135, 136, 137, 138 et 139 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le service contractant peut recourir à la conclusion d'avenants au marché.

ARTICLE 23 : CAS DE FORCE MAJEURE

"Force majeure", signifie tout événement qui dans les circonstances présentées est imprévisible et indépendant des deux parties contractuelles et qui rend impossible l'exécution des prestations prévues au marché.

Le service contractant placé dans un cas de force majeure doit prendre dans un délai minimum toutes dispositions raisonnables destinées à pallier sa propre incapacité de remplir ses obligations contractuelles. Les cas de forces majeures doivent être signalés dans un délai de 10 jours. Les deux parties prendront toutes dispositions raisonnables pour réduire les conséquences des cas de force majeure.

ARTICLE 24 : CONTROLE DES COUTS

En application des dispositions de l'article n°107 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le titulaire d'un marché public, est tenu de communiquer au service contractant et à sa demande tout renseignement ou document permettant de contrôler les coûts de revient des prestations objet du marché et/ou de ses avenants dans les conditions fixées dans le présent article.

ARTICLE 25 : EMBAUCHAGE DES OUVRIERS

Conformément à l'article 95 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, Le partenaire cocontractant doit faire connaître huit jours au moins avant l'ouverture des chantiers ou ateliers, à la direction de wilaya de l'emploi compétent pour le lieu où s'exécuteront les travaux, ses besoins en main d'œuvre, par profession.

Toutes fois, sa liberté d'embauchage reste entière et il n'est pas tenu d'engager les ouvriers qui ne présenteraient pas les aptitudes requises.

Il est précisé que les besoins de main d'œuvre s'étendent à tout le personnel nécessaire des chantiers ou ateliers, en dehors des ouvertures des travaux.

Les clauses relatives à l'utilisation de la main d'œuvre locale, à l'insertion professionnelle des personnes exclues du marché du travail et des handicapés.

ARTICLE 26 : CONDITIONS DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à l'article 95 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, Le partenaire cocontractant doit prendre contact avec les organismes compétents pour obtenir les autorisations nécessaires à l'installation de la base de vie et des équipements de production des matériaux de réalisation. Le partenaire cocontractant doit respecter les conditions de protection de l'environnement et du développement durable pendant l'exécution des travaux avec la remise en état des lieux après achèvement des travaux

ARTICLE 27 : LOTISSEMENT

Conformément à l'article 31 du décret présidentiel n° 15/247 les besoins à satisfaire des services contractants sont préalablement déterminés dans le lancement de tous procédure de passation d'un marché publics, peut s'effectuer sous forme de lot unique ou de lots séparés, le lot unique est attribué à un partenaires cocontractants. Les lots séparés sont attribués à un ou plusieurs partenaire cocontractant dans ce cas l'évaluation des offres doit se faire lot par lot le service contractant peut, lorsque cela est justifié limiter le nombre de lots à attribuer à un seul soumissionnaire.

ARTICLE 28 : RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT

Le service contractant et le maître d'œuvre ne pourront en aucun cas être poursuivis à l'occasion des accidents dont les ouvriers seraient victimes en cours de leur travail et le cocontractant supportera seul les conséquences. Le cocontractant est tenu de contacter toutes les assurances réglementaires et obligatoires.

ARTICLE 29 : SANCTIONS ENCOURUES

Toute entreprise qui ne procède pas à l'installation du chantier dans les délais proposés dans le planning d'exécution des travaux joint au marché encourt les sanctions suivantes :

- L'application des pénalités de retards prévues dans le marché y afférent ;
- Le retrait provisoire et en cas de récidive le retrait définitif du certificat de qualification et de classification professionnelles ;
- L'interdiction de soumissionner aux marchés publics dans les conditions et les formes fixées par le décret présidentiel n°15-247, susvisé ;
- La mise en jeu de la caution de soumission, lorsqu'elle est prévue ou de la caution de bonne exécution.

ARTICLE 30 : ASSURANCES

Conformément à l'article 175 aux dispositions l'ordonnance N°07-95 du 25/01/1995 relative aux assurances modifie et complémentaire. Tout contractante autre intervenant, personne physique ou morale dont la responsabilité civile professionnelle peut être engagée à propos de travaux de construction, de restauration ou de réhabilitation d'ouvrages, est tenu d'être couvert par une assurance.

Tout contrat d'assurance souscrit en vertu du présent article est, nonobstant toute stipulation contraire réputé comporter une clause assurant le maintien de la garantie pour la durée de la responsabilité pesant sur personnes assujetties à l'obligation d'assurance.

ARTICLE 31 : SECRET ET DE CONFIDENTIALITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés publics et de délégation de service publics article 95 alinéa 22 le partenaire cocontractant est tenue respecta les clauses de secret et de confidentialité

ARTICLE 32 : APPROBATION DU MARCHE

Conformément à l'article 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ce marché n'est valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

ARTICLE 33 : MISE EN VIGUEUR DU MARCHE

Le présent marché ne sera valable et n'entrera en vigueur qu'après :

- Le visa de la commission des marchés publics.
- Le visa du contrôleur Budgétaire
- L'approbation de services contractant le responsable d'action Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Sétif, et sa notification au cocontractant par ordre de service

ARTICLE 34 : DROIT DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Le présent marché est dispensé des formalités de droit de timbre et d'enregistrement.

ARTICLE 35 : CLAUSES DE PRINCIPE

Il est à préciser que toute clause insérée dans le marché ou document auquel il se réfère qui seront contraire aux textes législatifs et réglementaires visés dans l'article 1.3 ci-dessus doit être considérée comme nulle et non avenue.

Toute clause additionnelle ou modification éventuelle au présent marché devra être formulée par voie d'avenant.

ARTICLE 36 : TEXTES REFERENTIELS ET REGLEMENTAIRES APPLICABLES AU MARCHE

Ce présent marché est soumis aux dispositions :

- A l'ordonnance 75/58 du 26/09/1975 portant le code civil modifié et complété.
- A l'ordonnance 95/07 du 25/01/1995 relative aux assurances, modifiée et complété.
- A l'ordonnance 03/03 du 19/07/2003 relative à la concurrence modifié et complété.
- A la loi n° 90-11 du 21/04/1990 relative aux relations de travail, modifiée et complétée.
- A la loi n° 03-10 du 19/07/2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.
- A la loi n° 04-19 du 25/12/2004 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, modifiée.
- A la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics.
- Au décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Au décret exécutif n° 14-139 du 20/04/2014 portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles.
- Au décret exécutif n° 14-363 du 15/12/2014, relatif à l'abrogation des dispositions réglementaires relatives à la certification conforme à l'original des copies de documents délivrés par les administrations publiques.
- Au décret exécutif n° 21-219 du 20/05/2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics des travaux.
- A la circulaire de Monsieur le Ministre des travaux publics N° 021/SM/MTP/2016 du 27/02/2016, relatif aux clauses à insérer dans les cahiers des charges des marchés de travaux.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

NB :

Le cahier des charges paraphées portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté », rempli et signé.

DEFINITION DES PRIX

1- Fourniture de voirie

Lot 1-1 : F/T de la peinture routière homologuée

Prix N°01 : Fourniture de la Peinture Routière Blanche Homologuée :

Ce prix rémunéré en KG la fourniture et la livraison jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, d'une peinture Routière Blanche Homologuée dans des bidons de 18 kg, celle-ci doit être conforme à la norme, la fourniture doit se faire sur des palettes. Le produit fourni doit être valable 10 à 12 mois dès la date.

Prix N°02 : Fourniture de la Peinture Routière Rouge Homologuée :

Ce prix rémunéré en KG la fourniture et la livraison jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, d'une peinture Routière Rouge Homologuée dans des bidons de 18 kg, celle-ci doit être conforme à la norme, la fourniture doit se faire sur des palettes. Le produit fourni doit être valable 10 à 12 mois dès la date de livraison.

Prix N°03 : Microbille Homologuée :

Ce prix rémunéré en KG la fourniture et livraison jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, le Microbille Homologuée en Sac, celle-ci est conforme à la norme.

Prix N°04 : Déliant Cellulosique :

Ce prix rémunéré en litre la fourniture et livraison jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, le Déliant Cellulosique en bidon, celle-ci est conforme à la norme.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-2 : F/T du béton bitumineux (BB)

Prix 01 : Fourniture et transport du béton bitumineux (BB) :

Ce prix rémunéré à la Tonne la préparation du béton bitumineux (BB) au poste d'enrobé, et la mise à la disposition des subdivisions de la DTP de Sétif, ce produit doit répondre aux conditions suivantes :

- Teneur en Bitum = 5,5 - 6,2 %
- Sable = 40 - 45 %
- Granulat 3 / 8 = 28 - 32 %
- Granulat 8 / 15 = 22 - 26 %

NB : Le prélèvement se fera par les moyens des subdivisions selon leurs besoins durant le délai contractuel jusqu'à épuisement total de la quantité.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-3 : F/T de ciment, de la chaux

Prix 01 : Fourniture et transport de ciment.

Ce prix rémunère en tonne de ciment, comprend la fourniture et la livraison de ciment portland c p a ou CPJ 45 satisfaisant à la norme NFP 15/30, en sac de 50 kg livrée sur des palettes jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 02 : Fourniture et transport de la chaux :

Ce prix rémunère au sac, la fourniture de la chaux dans des sacs de 20kg, livrée sur des palettes jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, avec déchargement et rangement dans les hangars.

Le produit fourni doit être valable de 12 mois ou plus dès la date de livraison.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX:

Lot 1-4 : F/T de panneaux de signalisation routière

Tous les prix sont rémunérés en unité de la fourniture et transport des panneaux de signalisation y/c chargement et déchargement.

- ✚ Tous les panneaux doivent être galvanisés
- ✚ Les supports sont galvanisés de type carré 80mm x 80mm x 200mm avec épaisseur de 3mm y/c toutes accessoires nécessaires.
- ✚ Tous les panneaux doivent être accompagnés par le nombre suffisant de brides.
- ✚ Tous les panneaux doivent être accompagnés par le nombre suffisant des boulons et écrous.
- ✚ Les panneaux doivent être conformes aux directives de l'arrêté et instruction interministériels du 15 juillet 1974 (Annexes A et M), de la signalisation routière.
- ✚ Tous les panneaux doivent porter au verso la mention « 'DTP SETIF »

***Panneaux d'avertissement de danger - Gamme Normales Galvanisé**

Prix N° 01 : Panneaux d'avertissement de Danger type A (Triangulaire): Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau triangulaire de type A indiquant qu'il y a un danger sur la route, accompagné de toutes accessoires nécessaire pour avoir un panneau de signalisation prêt à être mis en place.

*** Panneaux des Interdictions - Gamme Normales- Galvanisé**

PRIX N°02 : Panneaux de signalisation d'interdiction ou de restriction type C (circulaire): Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau circulaire indiquant qu'il y a une interdiction ou restriction , accompagné de toutes accessoires nécessaire pour avoir un panneau de signalisation prêt à être mis en place.

*** Divers -Galvanisé**

PRIX N° 03 : Panneaux Directionnels avec cartouche E2c : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau rectangulaire indique la direction et la distance avec des dimensions 1,30 X 0,60, cette plaque de signalisation doit être prête pour monter sur place.

PRIX N° 04 : Panneaux confirmation E10 : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau rectangulaire (1.30 X 0.60) indique le nom et la distance d'une ville ou agglomération, pour avoir un panneau de signalisation prêt à être mis en place.

PRIX N° 05 : Balise de Virage H 3 : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau rectangulaire indique que le virage dangereux de type H3 avec des dimensions 0,40 X 1,00, cette plaque de signalisation doit être prête pour monter sur place.

PRIX N° 06: panneaux d'indication de position de dos-d'âne Fe27 : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture d'un panneau d'indication de position de dos-d'âne Fe27 avec des dimensions 0,40 X 1,00, cette plaque de signalisation doit être prête pour monter sur place.

PRIX N° 07 : Support galvanisé de 3mm h=2,5m y/c toute accessoire nécessaire(brides, écrous, boulons) : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture des supports galvanisés avec épaisseur de 3mm et hauteur de 2,50m y/c toute accessoire nécessaire pour monter une plaque de signalisation sur place (brides, écrous, boulons...)

PRIX N° 08 : Fourniture des cônes de chantier J 4a : Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture des Cône de chantier avec un hauteur de 75 Cm de type J 4 a qui sera utiliser pour délimiter la section d'intervention des ouvrier de la D T P , Ces cônes doivent être livré au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-5 : F/T du sel pour déneigement en sacs

Prix N° 1 : Ce prix rémunère la Fourniture et transport de la tonne de Sel en sacs de 25 kg pour déneigement, il comprend l'extraction, le séchage et le chargement de la quantité suffisante y / compris toute sujétion nécessaires.

NB : 1 – La livraison des Fournitures doit être effectuée dans le territoire de la wilaya de Sétif, en commun accord avec la DTP.

2 - Il est à signaler que lors de l'analyse des offres, il sera pris en considération les charges de transport, et l'offre la moins couteuse sera retenue.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-6 : F/T de l'enrobé à froid en sacs

Prix N° 1 : Fourniture et transport d'enrobé à froid : Ce prix rémunère la fourniture et transport d'enrobé à froid en sacs de 30 kg, préparé selon une formulation approuvée par le maître d'ouvrage (mélange agrégat/ liant) et prête à la mise en œuvre.

NB : 1 – La livraison des Fournitures doit être effectuée dans le territoire de la wilaya de Sétif, en commun accord avec la DTP.

2 - Il est à signaler que lors de l'analyse des offres, il sera pris en considération les charges de transport, et l'offre la moins couteuse sera retenue.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-7 : F/T de sacs poubelles avec sérigraphie

Prix 01: fourniture et transport des sacs poubelle avec sérigraphie :

Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des sachets en plastique avec sérigraphie DTP SETIF de qualité et multi couleurs de grande forma destiné pour le ramassage des déchets sur le réseau routier de la DTP, jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 1-8 : F/T des outils de protection avec sérigraphie

Prix 01: fourniture et transport des outils de protection avec sérigraphie:

Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des Casquette à fermeture réglable pour tous les tours de tête, indéformable, de couleur orange avec une sérigraphie DTP SETIF, jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 02: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des Bonnet grand froid, souple, de couleur orange de préférence avec une sérigraphie DTP SETIF jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 03: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des Gants en cuir fourrés, protection jusqu'au haut de poignet, de couleur orange de préférence jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 04: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport Parka de travail, fermeture invisible, longueur haut cuisses, extérieur, 100% polyester, confort thermique, résistance aux intempéries en multi taille, de couleur orange avec une sérigraphie DTP SETIF peinte jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 05: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport Combinaison, 100% coton, col classique, poche extérieur, fermeture à glissière en multi taille de couleur orange avec une sérigraphie DTP SETIF jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 06: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport Gilet de signalisation fluo double ceinture, maille polyester, fermeture auto agrippant en multi taille, de couleur orange avec une sérigraphie DTP SETIF jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 07: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport K-Way imperméable ; capuche fixe avec cordelette de serrage, fermeture de glissière, en multi taille, de couleur orange de préférence avec une sérigraphie DTP SETIF jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 08: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des Bottes de sécurité en PVC, coquille de sécurité, semelle anti perforation et antidérapante, talon à absorption des chocs multi pointure, de couleur orange de préférence jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 09: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des Chaussures de sécurité, semelle souple, excellente protection de la cheville, en cuir pleine, coquille de sécurité, semelle anti perforation et anti dérapant, talon sécurité à absorption de chocs, en multi pointure, de couleur orange de préférence jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 10: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport Cuissarde, excellente protection jusqu'à la cuisse en multi pointure, de couleur orange de préférence jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 11: Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport Lampe de patrouille, puissance ampoule $\geq 50W$, voltage 12V, chargeur secteur 12V, chargeur voiture 12V, autonomie sur haute intensité $\geq 1h30m$, autonomie sur basse intensité $\geq 4h00m$, temps de recharge $\geq 8h$ avec Lentille, Réflecteur et Fusible jusqu'au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

- Lot 1-9 : F/T des séparateurs temporaires

Prix 01: fourniture et transport des séparateurs en plastique:

Ce prix rémunéré en Unité la fourniture et transport des séparateurs en plastique avec un hauteur entre 60 et 70 cm et largeur entre 40 et 50 cm, de couleur rouge et blanc qui sera utiliser pour délimiter la section d'intervention des ouvrier de la D T P , doivent être livré au parc de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif.

Prix 02: Fourniture des barrières métallique: Ce prix rémunéré à l'unité la fourniture des barrières métallique avec un hauteur de 1.10 m et longueur de 2m galvanisés avec panneaux circulaire porte la mention (DTP)

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

2 - Acquisition des moyens

Tous les Acquisitions doivent être sous garantie et Accompagner par sa fiche technique

NB :

- Le prix comprend également :
- Le transport jusqu'au parc à matériel d la DTP de Sétif à AIN Roumaine
- Le montage
- L'essai effectuée avant la réception du matériel .

Lot 2-1 : Acquisition de petits outillages :

PRIX 01: Ce prix rémunère à l'unité de la livraison d'une scie à bois sans fil 12V avec 2 batteries 2.0AH et toutes les accessoires nécessaires et répond aux caractéristiques suivantes :

- ✓ Tension : 12V
- ✓ Capacité de la batterie : 2AH
- ✓ Profondeur de coupe : 80mm bois/10mm acier
- ✓ Dimension : 315×271×90mm
- ✓ Type de batterie : lithim-lon

PRIX 02: Ce prix rémunère à l'unité de la livraison d'une débroussailleuse à roues avec moteur, et répond aux caractéristiques suivantes

Confort d'utilisation :

- Roues : 02 roues
- Guidon : Réglable en hauteur et souvent repliable pour le rangement ou le transport.
- Transmission : Peut-être une version poussée simple ou autotractée (pour un effort physique réduit).
- Carburant : Essence -gasoil
- Cylindrée : 52 cc
- Dimensions : 1200 x 430 x 1030 mm
- Réservoir du carburant : entre 1 L et 2L

PRIX 03: Pelle : Ce prix rémunère l'unité Fourni du pelle qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 04: Bêche G M : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Bêche de grand Modèle qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 05: Balais de Cantonnier : Ce prix rémunère l'unité Fourni du Balais de Cantonnier qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 06: : Râteaux 14 Dent : Ce prix rémunère l'unité Fourni du Râteaux 14 Dent qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 07: Manche de Pelle : Ce prix rémunère l'unité du manche de la pelle qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 08: Manche de Pioche : Ce prix rémunère l'unité du manche de pioche qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions

- PRIX 09** : Manche de Bêche : Ce prix rémunère l'unité du manche de Bêche qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 10** : Manche de Balais Cantonnier : Ce prix rémunère l'unité du manche de Balais Cantonnier qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 10** : Manche de la Fourche : Ce prix rémunère l'unité du Manche de la Fourche qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 12** : Manche du Râteaux : Ce prix rémunère l'unité du Manche du Râteaux qui doit être de qualité, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 13** : Scie à métaux : Ce prix rémunère l'unité Fourni du scie à métaux qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 14** : Scie à Bois G M: Ce prix rémunère l'unité Fourni du scie à Bois de Grand Modèle qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 15** : Sceaux de maçon : Ce prix rémunère l'unité Fourni du Sceaux de maçon qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 16** : Bidon Géricaine de 20 L : Ce prix rémunère l'unité Fourni du Bidon Géricaine de 20 L qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation.
- PRIX 17** : Tuyaux d'arrosage 25 : Ce prix rémunère le Rouleaux Fourni du Tuyaux d'arrosage 25 de **colleur blanche** qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation.
- PRIX 18** : Décamètre (10 mètre) : Ce prix rémunère l'unité Fourni du décamètre (10 mètre) qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 19** : Roue métrique (Roulette) : Ce prix rémunère l'unité Fourni Roue métrique (Roulette) , qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.
- PRIX 20** : Disque coupage pour métal Φ 230 : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Disque coupage pour métal Φ 230 qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 21** : Baguette soudure pour métal Φ 3.25 : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Baguette soudure pour métal Φ 3.25 qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 22** : Brosse de peinture (G.M) : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Brosse de peinture (G.M) de grande modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 23** : Rouleau de peinture (G.M) : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Rouleau de peinture (G.M) de grande modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme .
- PRIX 24** : Rouleau de peinture (P.M) : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Rouleau de peinture de (P.M) de petit modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme .
- PRIX 25** : Pinceaux de peinture (G.M) : Ce prix rémunère l'unité Fourni de pinceaux de peinture (G.M) de grande modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 26** : Brosse de Chaulage (G.M): Ce prix rémunère l'unité Fourni de Brosse de Chaulage (G.M) de grande modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 27** : Grattoir Φ 14 : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Grattoir Φ 14 , qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme.
- PRIX 28** : Marteaux Arrache Cloud avec Manche : Ce prix rémunère l'unité Fourni d'un Marteaux Arrache Cloud avec Manche, qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 29 : Massette de 5 Kg avec Manche : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Massette de 5 Kg, qui doit être avec manche et de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 30 : Massette de 2 Kg avec Manche : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Massette de 2 Kg, qui doit être avec manche et de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant à la norme y/ compris toutes sujétions.

PRIX 31 : Bâche en Toile Pour Camion Transport des ouvrier : Ce prix rémunère le mètre carré Fourni Bâche en Toile Pour Camion Transport ouvrier , qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant aux normes y / compris toutes sujétions.

PRIX 32 : Sécateur G M: Ce prix rémunère l'unité Fourni d'un Sécateur G M qui serra être prix à utiliser pour Abattage d'arbre, qui doit être de qualité et être prix à l'utilisation, et répondant aux normes y/ compris toutes sujétions.

PRIX 33 : Normographe Série (0-9 + RN + CW + A +B) (G M) : Ce prix rémunère l'unité Fourni de Normographe Série (0-9 + RN + CW + A +B) (G M) , de grande modèle et doit être de qualité et être prix à l'utilisation pour l'écriture sur BORNE Kilométrique, et répondant aux normes y / compris toutes sujétions.

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX**Lot 2-2 : Acquisition mat d'éclairage (girafe)**

PRIX 01 – Ce prix rémunère à l'unité de la livraison d'un mat d'éclairage (girafe), et répond aux caractéristiques suivantes

- Puissance (kVA) 4,00 kVA
- Poids (kg) 750,00 kg
- Sortie alternatif 220,00 V
- Capacité réservoir 95,00 ou l L
- Consommation éclairage seulement 0,50 l/h
- Autonomie 170,00 h
- Dimensions - Longueur (m) 2,50 m
- Dimensions - Largeur (m) 1,35 m
- Dimensions - Hauteur (m) mini 2,15 m
- Dimensions - Hauteur (m) maxi 9,10 m

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX**Lot 2-3 : Acquisition mat d'éclairage (girafe):**

PRIX 01 – Ce prix rémunère à l'unité de la livraison d'une Kit de signalisation et répond aux caractéristiques suivantes:

- ✓ Largeur Min 2 m / max 3 m
- ✓ Hauteur panneau déplié Min 3 m / max 4.4 m
- ✓ Hauteur panneau replié Min 1.8 m / max 2.5 m
- ✓ Longueur Min 2.75 m / max 4 m
- ✓ poids KG min300 /max 450
- ✓ ALIMENTATION-AUTONOMIE Min Max
- ✓ Panneau solaire 150w 200w
- ✓ 01 ou 02 batterie 120AH 150H
- ✓ Rechargement sur secteur
- ✓ autonomie 03 jours 04jours

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

DEFINITION DES PRIX

Lot 2-4 : Acquisition de saleuses de 2m³ :

PRIX 01 : Ce prix rémunère à l'unité de la livraison et montage d'une saleuse d'une capacité de 02m³, le produit doit répondre aux exigences suivantes :

•saleuse ka2000/c extraction par tapis métallique

- entraînement par moteur essence Honda gx270 avec démarrage électrique
- voltage d'alimentation :24v
- boîtier digital tachéomètre avec affichage
- réglage électrique asymétrie d'épandage
- grille tamis
- phare arrière de travail rouge
- gyrophare halogène orange
- échelle latérale droite repliable inox
- pieds de dépose télescopique a manivelle 3 tonnes
- capacité solide 2.0m³
- bâche en pvc ouvrable a partir du sol
- rehausse pour augmenter la capacité
- support boîtier de commande
- châssis et longerons en acier inox ainsi 304
- cône anti voute
- glissière réglable de centrage pour saleuse
- peinture couleur orange rail

LU ET ACCEPTE

A.....le.....

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et partenaire cocontractant)

